

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 mars 2025

– Point 7a de l'ordre du jour –

Délibération n° 2025-05

Autorisant la Directrice générale à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert, à attribuer et à signer le marché ayant pour objet la réalisation d'études qualitatives, quantitatives, de conception d'intervention et d'évaluation d'impact auprès de différents publics dans le domaine de la santé et suivi de terrain d'études

Vu l'article R.1413-12 du Code de la santé publique ;

Vu la délibération n°2016-08 du conseil d'administration du 19 octobre 2016 relative à l'adoption des seuils de compétence du conseil d'administration concernant les contrats, marchés publics, concours et subventions ;

Le conseil d'administration de Santé publique France,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1° - Autorise la Directrice générale de Santé publique France à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert, à attribuer et à signer le marché ayant pour objet la réalisation d'études qualitatives, quantitatives, de conception d'intervention et d'évaluation d'impact auprès de différents publics dans le domaine de la santé et suivi de terrain d'études.

Article 2° - La Directrice générale est chargée de la mise en œuvre de la présente délibération.

Signé

Délibération rendue exécutoire
le : 03 avril 2025

Sylvie LEMMET
Présidente du Conseil d'administration